



Fascicule pratique enseignements

**Master Enseignement Éducation et
Formation MEEF Lettres**

Parcours Lettres Modernes et Lettres Classiques



UFR Lettres et langages
Pôle Humanités

Ce document vient en complément de la brochure détaillée du MEEF lettres à L'INSPé

Il rassemble les informations pratiques concernant les enseignements dispensés à l'UFR lettres et langages.

Pour tout ce qui concerne votre scolarité, les stages, la partie professionnelle, vous êtes invités à vous adresser à [l'INSPé, votre composante de rattachement](#).

REUNIONS DE RENTREE à l'INSPé

MEEF 1 : à définir

MEEF 2 : 5 septembre – 9 h – 11 h

La réunion de rentrée du diplôme se tiendra à l'INSPé – en présence des responsables de l'UFR
4 Chemin de Launay Violette, 44300 Nantes 44300 NANTES – voir [Site MEEF lettres INSPé de Nantes](#)

A l'UFR lettres et langages, les cours débuteront la semaine du 12 septembre 2022.

CONTACTS A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

Responsable pédagogique MEEF lettres modernes : Mme Marie Blain-Pinel

Bureau : 205 (sur RDV)

Mail : marie.blain-pinel@univ-nantes.fr

Responsable pédagogique MEEF lettres classiques : Mme Géraldine Hertz

Mail : Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr

Secrétariats du Master :

Mme Myriam Guiné – Lettres modernes

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

Lettres classiques

Bureau 109.6 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.76

Mail : secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Vous pouvez contacter les professeurs par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Pour recevoir des informations diverses émanant des enseignants ou du secrétariat, vous devez consulter régulièrement votre messagerie personnelle :
[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Recherche documentaire :

Le CIDRe (Centre interdépartemental de documentation et de recherche), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs y sont disponibles.

La bibliothèque de Philosophie-Lettres anciennes (bâtiment Censive, salle 111) dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages ; 2 ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).

L'accès est libre dans ces 2 bibliothèques et les conditions de prêt sont identiques à celles de la Bibliothèque Universitaire (les emprunts, sur présentation de la carte étudiante, sont en nombre illimité, pour une durée de 30 jours).

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

Sommaire

1. Calendrier – Emploi du temps	p. 5
2. Epreuves, programme et coefficients du concours – Décret JO	p. 6
3. Conseils de réussite	p. 9
4. Modalités d'évaluation	p. 10
5. Organisation de la formation	p. 11
5. Formation disciplinaire	p. 12
6. Synthèse des enseignements et validations	p. 23

1. EMPLOI DU TEMPS - CALENDRIER DES COURS

Pour tous éléments concernant les **inscriptions et les épreuves du concours**, voir le fascicule de l'INSPÉ.

L'emploi du temps est consultable sur internet via [ce lien](#).

MEEF 1 – Mardi et mercredi complets

1^{er} semestre

N° semaine 2022		37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47-48	49	50		
	Vol. horaire								V A C A N C E S			S T A G E				
Ligier	16	x	x	x	x	S T A G E	x			x	x			x		
Labbé	16	x	x	x	x		x	x		x	x					
Orlandi	20	x	x	x	x		x	x		x	x			x	x	
Zonza	20	x	x	x	x		x	x		x	x			x	x	
Pinel	18	x	x	x	x		x	x		x	x			x	DST	
Paris	12															
Hounnouvi	3															

2^e semestre

N° semaine 2023		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21					
	Vol. horaire		S T A G E				V A C A N C E S							Con- cours blanc	V A C A N C E S	C O R R I G E				S T A G E					
Millon	16	x		x		x		x	x	x	x	x													
Ligier	16	x		x		x			x	x	x	x	x												
Zonza	15	x		x	x	x			x	x	x	x													
Orlandi	20	x		x	x	x			x	x	x	x	x										x		
Pinel	23	3h		x	x	x			x	x	x	x	x				3h						3h		

MEEF 2 : Mardi matin et mercredi toute la journée

N° semaine 2022		37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50		
	Vol horaire							V A C A N C E S				C B			C O R R I G E		
Ligier	16	x	x	x	x	x	x			x	x						
Millon	16	x	x	x	x	x	x			x	x						
Orlandi	12						x			x	x			x		x	
Zonza	12	x	x	x	x	x											
litt	4																
langue	1																

Journée de la voix MGEN : Mercredi 26 octobre – semaine 43.

2. EPREUVES ET COEFFICIENTS DU CONCOURS

[Décret du 25 janvier 2021 CAPES Lettres](#)

SECTION LETTRES : LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES

Afin de favoriser une organisation conjointe du concours dans les deux disciplines, un même président du jury peut être nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale dans les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté ; le ou les vice-présidents et les autres membres du jury sont nommés dans les mêmes conditions en tenant compte de la représentation de chacune des disciplines. Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission font l'objet d'un classement distinct en fonction de la discipline choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

I. - Lettres classiques

A - Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire de français.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du II pour les lettres modernes.

Durée : six heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire de langues anciennes.

Traduction de deux textes de langues anciennes, grecque et latine.

Les candidats rendent deux copies séparées. Chaque partie compte pour moitié de la notation.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

Est proposé au candidat un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine, donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, et de divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.).

Ce corpus est assorti d'un sujet comportant deux questions. La première impose l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, que le candidat éclairera de sa connaissance des systèmes linguistiques grec ou latin. La seconde invite à construire, pour un niveau donné, une ou plusieurs séances d'étude de la langue insérées dans une séquence, s'appuyant sur le corpus proposé et permettant le traitement didactique de ce ou ces points de langue. Le candidat réfléchira, chaque fois que cela est pertinent, à l'apport possible des systèmes linguistiques grec ou latin.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Un corpus est proposé au candidat, constitué d'un texte littéraire antique (grec ou latin) accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels.

Durée de préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : quarante minutes maximum ; entretien avec le jury : vingt minutes maximum).

Coefficient : 5

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes.

Coefficient : 3.

II. - Lettres modernes

A - Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Le programme est composé de six œuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée : six heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI^e siècle à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, incluant le traitement d'une question de sémantique historique depuis les origines de la langue française et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image pour le domaine « lettres modernes » ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine « cinéma » ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine « théâtre » ;
- d'un texte latin, accompagné d'une traduction partielle, pour le domaine « latin pour lettres modernes » ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine « français langue étrangère et français langue seconde ».

Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

Dans le cadre du domaine « latin », l'épreuve a également pour objectif d'évaluer les compétences de traduction du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Coefficient : 5

2° Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes

Coefficient : 3

[Pour comprendre les épreuves, voir les « annales zéro » et un rapport de jury :](#)

- Il faut ensuite choisir son concours, sa discipline.

3. CONSEILS DE REUSSITE

Il s'agit d'un master professionnalisant au volume de formation important : 250 h de cours, compte non tenu des stages. Les mardi et mercredi, les cours ont lieu dans l'UFR lettres et langages, et le jeudi après-midi pour les lettres classiques. Les autres jours sont réservés à l'INSPE.

Le master MEEF prépare au concours du CAPES Lettres (ou du CAFEP). Il forme de futurs enseignants. Un concours n'est pas un examen : il ne s'agit pas d'avoir la moyenne mathématique (10 / 20), mais de passer la barre (de l'admissibilité, de l'admission), laquelle dépend des exigences du concours, du nombre de candidats, de la nature des disciplines, des besoins en enseignements, de la politique budgétaire, etc.

En ce moment, le CAPES de lettres est plutôt accessible. L'essentiel pour vous est de construire par la préparation du concours les compétences qui vous permettront d'enseigner. Pour un professeur de lettres, tout l'enjeu est de rendre ses élèves lecteurs, ce qui suppose donc d'être déjà devenu soi-même un sujet lecteur. Les compétences attendues d'un enseignant de lettres sont des compétences de lecteur (compréhension, interprétation, analyse), des compétences linguistiques, langagières, et la capacité à contextualiser les œuvres et à mobiliser une culture....

Il convient de construire toute votre préparation dans cette perspective, avec une conscience aigüe de votre objectif. Il s'agit bien sûr de maîtriser les savoirs. Il s'agit aussi et surtout d'en questionner la mise en œuvre en classe et devant des élèves. Ainsi comprise, la préparation du concours n'a pas lieu de relever du bachotage : elle devient un temps privilégié offrant à l'étudiant en fin d'études de lettres l'occasion de consolider ses savoirs, de les mettre en perspective, en relation, et de se les approprier en vue de pouvoir les transmettre.

Vos outils

1. **L'étude des œuvres au programme. Leur lecture** sera votre point d'ancrage pour développer votre compétence de lecteur et l'appropriation des connaissances littéraires sur des œuvres de référence.
2. **La lecture détaillée des Programmes de collège et de lycée** vous servira de guide pour construire votre plan de travail : repérer vos lacunes et les combler en faisant converger l'histoire littéraire, l'histoire et l'histoire des arts, une compréhension des logiques propres aux différents genres, différents registres, différents discours et à la maîtrise des savoirs linguistiques. **Cette convergence s'incarne dans le rapport aux textes d'auteurs.** Elle se trouve mise en œuvre dans les épreuves pratiques d'admission.

eduscol.education.fr/lettres/sinformer/textes-officiels/programmes.html

3. **La lecture des sujets zéro et d'un ou deux rapports de jurys** (pas plus, ils disent tous la même chose) est indispensable pour comprendre comment se déroule une épreuve, quelles sont les attentes du jury. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
4. Le rapport de 2018 rédigé par Patrick Laudet comporte en outre une **bibliographie et une sitographie** ciblées et actualisées, déployées en notes de bas de page, c'est-à-dire contextualisées. media.devenirenseignant.gouv.fr/2018-capex-lettre-1001012.pdf

Profitez largement des ressources en ligne proposées par le Ministère, une vraie mine.

5. La **lecture curieuse, gourmande des auteurs au programme de secondaire, qui prépare l'épreuve orale.**

Cette lecture se déploiera diachronique et synchronique. Cela signifie que vous pouvez lire de la tragédie : une du XVIe, une du XVIIe, une du XVIIIe, etc., pour comprendre l'évolution du genre ; et vous pouvez lire cette tragédie en la replaçant dans le contexte historique, social, philosophique et littéraire : une tragédie de Corneille à mettre en parallèle avec l'écriture de l'histoire au XVIIe ou le roman héroïque. En complément, vous pouvez /devez amplement tirer parti des **anthologies** qui prolifèrent aujourd'hui dans de nombreuses collections de poche.

6. La fréquentation de l'ouvrage **Français, Manuel de cycle 5^e-4^e-3^e** Hachette, 2016 par Eric Bacik et *alii*. vous aidera aussi à penser une mise en œuvre en classe susceptible de développer les compétences chez les élèves. Vous construirez ainsi la continuité entre l'apprentissage académique et la pratique en classe, qui est au cœur de la formation.

Le programme est dense – mais il s'étale désormais sur 2 ans, ce qui est à la fois un avantage et un piège : avec les œuvres au programme qui changent, c'est en MEEF 1 que vous constituez les compétences d'oral. Il faut vous faire un planning de travail, vous y tenir. Et ne pas fonctionner à court terme : l'oral compte pour 2 fois plus que l'écrit, et c'est cela qui vous conduit vers votre pratique professionnelle.

4. MODALITES D'EVALUATION

S1, S2, S3 : Contrôle continu intégral.

Le master MEEF est un master de formation qui comprend des stages où la présence, obligatoire, est validée par des UE. L'évaluation dans cette formation repose donc sur le contrôle continu. Il ne peut donc pas y avoir de D.A. dans cette formation*.

* D.A. dérogations possibles : peuvent s'inscrire dans cette formation les personnes :

- qui ont déjà enseigné et qui peuvent justifier d'une pratique d'enseignement dûment attestée ;
- qui, au cours de la formation, ont des charges d'enseignement et donc pourraient (après accord avec les enseignants de l'INSPE) être exceptionnellement dispensés des stages obligatoires.

Les étudiants pouvant justifier d'une expérience d'enseignant seront alors dispensés de stage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement.

Compensation et modalités d'obtention du diplôme :

Les UE Langue vivante et initiation à la recherche à visée professionnalisante ne sont pas compensables.

Il existe une seconde session pour toutes les UE.

5. ORGANISATION DE LA FORMATION

1. La formation disciplinaire (assurée par les Départements de Lettres Modernes et de Langues Anciennes). Voir *infra* pour le contenu des cours, et les premiers conseils.

2. La formation didactique et professionnelle, assurée par l'INSPE. Cette formation intègre plusieurs dimensions : savoirs en didactique du français et savoirs concernant le contexte d'exercice ; recherche à visée professionnalisante ; mise en situation professionnelle grâce à cinq semaines de stage en établissement scolaire. Le détail des contenus et l'emploi du temps vous seront donnés le jour de la rentrée. Voir le livret de l'INSPÉ pour les détails.

La formation disciplinaire est conçue sur trois semestres pour permettre une montée progressive des compétences des futur-e-s enseignant-e-s en vue du concours et de la pratique en classe.

Cela passe en **littérature**, par la maîtrise des œuvres au programme (écrit, épreuve 1) et hors-programme (oral, épreuve 3) et en **langues moderne et anciennes**, par la consolidation des savoirs au fil des trois semestres. Ce qui est travaillé en MEEF 1 est supposé acquis en MEEF 2.

La pratique littéraire se fait à travers un programme de six auteurs, qui changent selon les concours.

Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2023

- *La Mort du roi Arthur*, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004.
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994.
- Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308).
- Marivaux, *L'île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour la session 2024, seront maintenues les œuvres suivantes :

- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994.
- Marivaux, *L'île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Les œuvres du Moyen Âge et du XVII^e siècle seront renouvelées.

Quatre auteurs sont étudiés en MEEF 1, les deux nouveaux auteurs sont étudiés en MEEF 2. Des cours spécifiques adaptés à chaque niveau facilitent la progression pédagogique.

La validation accompagne l'acquisition des compétences : S1 S2 S3 – Voir synthèse en fin de document.

Un concours blanc est organisé chaque année.

En MEEF 1, il a lieu à la toute **fin du S.2** : c'est l'occasion d'une première mise en situation, d'une évaluation selon les exigences du concours, d'une révision des quatre auteurs vus cette année et de la partie du programme de langue travaillée en cours.

En MEEF 2, il a lieu à la **fin du S.3** et porte sur l'ensemble du programme littérature et langue.

6. FORMATION DISCIPLINAIRE MEEF

A. LITTERATURE FRANÇAISE

- a. Formation à partir des œuvres au programme**
- b. Formation hors-programme**

B. LANGUE

- a. Langue française pour lettres modernes**
- b. Langues anciennes pour lettres classiques**

C. LANGUE VIVANTE

A - LITTÉRATURE FRANÇAISE

A l'écrit, la **dissertation sur œuvre** sert au jury de concours à apprécier chez le candidat les compétences suivantes : analyser un sujet, abstraire une problématique, poser sa pensée et la développer, nuancer son propos et l'illustrer, mobiliser sa culture, témoigner d'une appropriation personnelle de la littérature. Et bien sûr de s'exprimer dans un français bien maîtrisé. Les savoirs sont indispensables, ils sont la base des compétences de transfert et d'enseignement. Ils prennent sens par la capacité dont le candidat saura témoigner à partager ses savoirs avec des élèves.

Les œuvres sont aussi l'occasion de développer et de consolider **des compétences orales**, qui sont requises dans le métier d'enseignant. Il ne s'agit donc pas seulement d'acquérir au cours des trois semestres de la formation MEEF une connaissance précise de chaque œuvre en vue de l'écrit, mais de s'appuyer sur les œuvres pour acquérir des pratiques de classe en explications, sur programme et sur œuvres complètes.

La validation se fait par des exercices de type écrit et oral, avec une progressivité, allant d'une familiarisation au S1 à un approfondissement au S3.

La **formation à l'explication de textes hors programme** en vue de l'épreuve 3 met en œuvre les mêmes compétences, mais dans un cadre hors programme.

a. Formation à partir des œuvres au programme

XVI^e siècle : Jean de Léry, Mme Louise Millon-Hazo

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, éd. Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques », 1994.

« PLUS VEOIR QU'AVOIR »

C'est sur cet adage que se clôt la dernière édition contrôlée par Jean de Léry de sa relation d'un voyage en Amérique (1599). Ce principe a bien régi la vie aventureuse de ce jeune homme curieux, au destin hors du commun. Cordonnier de métier, il s'intéresse très tôt aux thèses de la Réforme chrétienne et se rend à Genève pour y suivre les leçons de Jean Calvin, alors qu'il n'a que dix-huit ans. Cinq ans plus tard, il n'hésite pas à partir au bout du monde connu pour renforcer la colonie huguenote de Villegagnon dans la baie de Rio, au Brésil. En 1558, de retour de ce voyage extraordinaire, il va bientôt connaître les saisons infernales des massacres de la Saint Barthélémy. Il se réfugie en 1572 dans la ville de Sancerre, où il connaît de nouveau la famine, après celle du périlleux retour d'Amérique. Il écrit rapidement l'histoire du siège de Sancerre par les catholiques, qu'il publie deux ans plus tard. Mais il ne se décide à reprendre ses brouillons brésiliens que tardivement, afin de réfuter les accusations du catholique André Thevet, dans ses *Singularitez de la France Antarctique* (1557).

Vingt années séparent le voyage de Léry de la première édition de son texte en 1578. Aussi, Léry nous offre un récit de voyage copieux, traversé par ses expériences d'artisan, de réformé féru de rhétorique, d'homme passionné inventant le discours ethnologique, de théologien habité par les démons des guerres de religion.

Nous lirons au plus près ce texte, dont le langage pourra quelque peu vous dérouter dans un premier temps, en particulier l'orthographe et la syntaxe, mais il faudra surmonter ces obstacles. Vous verrez que ce récit de voyage, entre *inventaire* et *aventure*, est très agréable à lire, Léry prend son lecteur par la main et l'accompagne en permanence dans cette lecture qui redouble son propre itinéraire.

Conseils de lecture :

Je vous invite à lire au moins une fois l'ouvrage dans l'édition du concours pendant les vacances, avec un crayon en main et tout en notant au fur et à mesure vos plaisirs, vos étonnements et vos incompréhensions. N'hésitez pas à ouvrir les dictionnaires afin d'y voir plus clair.

Compulsez la préface de Frank Lestringant dans votre édition, qui est une parfaite entrée en matière et un *vade-mecum* utile à la lecture. Lisez également le court entretien avec Claude Lévi-Strauss qui ouvre votre livre et parcourez en outre, du même auteur, *Tristes tropiques*, excellente mise en perspective du texte de Léry, dont Lévi-Strauss disait qu'il était le « bréviaire de l'anthropologue ».

Dictionnaires conseillés :

- Le Dictionnaire du Moyen Français <http://zeus.atilf.fr/dmf/>
- Dictionnaire de la langue française du Seizième siècle d'Edmond Huguet <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34116718.image>
- Le Trésor de la langue française informatisé <http://atilf.atilf.fr/>

Lecture complémentaire et nécessaire : Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques* (1955), Paris, Presses Pocket, 2001.

XVIII^e siècle : Marivaux, *L'Île des esclaves*, Mme Isabelle Ligier-Degauque

L'Île des esclaves (1725) appartient à une série de pièces écrites par Marivaux (*Les Petits Hommes ou l'Île de la Raison*, 1727 ; *La Nouvelle Colonie*, 1729, remaniée en 1750 sous le titre de *La Colonie*) que l'on pourrait qualifier d'utopies sociales. Dans cette comédie, Marivaux imagine comment, à la suite d'un naufrage, deux couples de maîtres et serviteurs (Euphrosine et Cléanthis, Iphicrate et Arlequin) vont accepter d'échanger leurs rôles, sous la conduite de Trivelin, véritable maître du jeu, et découvrir ainsi ce qui leur appartient en propre, et ce qui relève des habitudes acquises. Certains ont pu voir dans ce monde inversé une critique forte de la société du XVIII^e siècle et de son iniquité ; d'autres ont pu lire *L'Île des esclaves* sous l'angle d'une condamnation de l'esclavage. On a pu parler aussi de Marivaux comme d'un dramaturge tortionnaire, qui soumettrait ses personnages à des expériences cruelles (c'est le choix notamment de Patrice Chéreau pour sa mise en scène de *La Dispute*). Il faudra interroger cette vogue d'une interprétation sombre de Marivaux, et de *L'Île des esclaves* en particulier. Un travail de contextualisation sera mené en cours afin de vous aider à replacer cette pièce par rapport aux conventions du théâtre de la première moitié du XVIII^e siècle, au répertoire du Théâtre-Italien et à ses comédiens (que connaissait très bien Marivaux, et pour lesquels il pensait les rôles de ses pièces). Avec *L'Île des esclaves*, sommes-nous encore dans la logique d'une comédie, qui doit se terminer heureusement ? Nous verrons quelle(s) lecture(s) il est possible de défendre à propos de cette pièce aux enjeux complexes.

Conseils bibliographiques :

- 1) Lire attentivement *L'Île des esclaves* en établissant un tableau de présence scénique (i-e quel personnage présent dans chaque scène). C'est un bon moyen de faire soi-même des premières déductions et de mieux connaître la pièce.
- 2) Lire au moins les deux autres pièces qui figurent dans votre édition de *L'Île des esclaves*, à savoir *Le Prince travesti* et *Le Triomphe de l'amour*.
- 3) Parmi les nombreuses éditions des pièces de Marivaux, consulter : *Théâtre complet* de Marivaux, éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, Livre de Poche, « La Pochothèque » / Classiques Garnier », 2000. Il s'agit de l'édition du *Théâtre complet* de Marivaux mise à jour, en un seul volume, des Classiques Garnier.
- 4) Marivaux a donné lieu à une littérature critique abondante. Je vous signale deux ouvrages importants et trois articles généraux, très connus :
 - DELOFFRE Frédéric, *Une préciosité nouvelle : Marivaux et le marivaudage*, Paris, Belles Lettres, 1955 (réédition Slatkine, 1993). [La définition du marivaudage a suscité de nombreux articles, nous en parlerons en cours. Celui-ci est le premier et fait référence]

XIXe siècle : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Mme Mathilde Labbé

Si *Les Fleurs du Mal* constituent une œuvre majeure de la poésie française, ce n'est pas seulement parce que le vers y atteint un très haut degré de sophistication et de maîtrise, c'est aussi parce qu'à travers ce recueil, Baudelaire, tel Janus, synthétise les apports principaux du romantisme tout en se tournant vers une modernité esthétique dont a fini par devenir l'exemple idéal. Lire *Les Fleurs du Mal* permet ainsi d'envisager l'histoire de la poésie du XIXe siècle dans son ensemble, et peut-être de comprendre la manière dont les poètes du XXe siècle, par-delà deux guerres mondiales, ont cherché à redéfinir les fonctions de la parole poétique. Le cours d'appuiera sur un ensemble d'explications et sur des lectures critiques.

Pour préparer l'étude de l'œuvre, il est conseillé de procéder d'abord à un repérage des grands thèmes et des modalités énonciatives, poème par poème. Il est également utile de lire par exemple :

- Préface de Bonnefoy aux *Fleurs du Mal*, Club français du livre, 1954
- Notice de Claude Pichois sur *Les Fleurs du Mal*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975
- Hugo Friedrich, *Structure de la poésie moderne* (1956), Livre de poche, 1999
- John E Jackson, *Baudelaire*, Payot, 2001
- John E Jackson, *Baudelaire sans fin*, Corti, 2005

XXe siècle : Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, Mme Isabelle Ligier-Degauque

Juste la fin du monde (Paris, Les Solitaires intempestifs, 2007) est une pièce qui a d'abord été refusée par les comités de lecture et qui a connu un succès posthume, avec la mise en scène en 1999 signée par Joël Jouanneau. À partir de cette date, la pièce est traduite et régulièrement adaptée. Elle entre au répertoire de la Comédie-Française en 2009, dans une mise en scène de Michel Raskine (Molière du théâtre public). En 2016, l'adaptation au cinéma de Xavier Dolan remporte le Grand Prix au festival de Cannes. Lagarce est considéré aujourd'hui comme un « classique du XXe siècle » (cf. le titre de l'ouvrage collectif paru en 2007 chez Les Solitaires intempestifs). La genèse de *Juste la fin du monde* (étude du projet d'origine et de la rédaction d'une première version à Berlin en 1990) sera intégrée à l'étude de la pièce imprimée en 2007, tout comme ses adaptations (théâtrale et cinématographique). Les deux dernières années de sa vie (1994-1995), marquées par une activité artistique intense (mises en scène, écriture de pièces et de récits), Lagarce achève *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* et *Le Pays lointain*, qui présente nombre d'échos avec *Juste la fin du monde*. Connaître ces pièces est donc requis pour le cours de MEEF.

Auteur d'une œuvre très variée, et lui-même metteur en scène (avec de grands succès obtenus notamment pour *La Cantatrice chauve* d'Ionesco et *Le Malade imaginaire* de Molière), Lagarce développe un imaginaire marqué par l'incommunicabilité et l'absence, le sens du « tragique », mais aussi l'espoir d'une possible résilience, avec une forte prise en compte, à l'intérieur même de ses pièces, des spécificités du théâtre (adresses au public, le théâtre dans le théâtre). Il faudra alors situer le théâtre de Lagarce, et la pièce au programme en particulier, par rapport à l'histoire du théâtre au XXe siècle, qui est traversée par une remise en cause du personnage et de l'intrigue, et une redéfinition de l'espace de jeu.

Le thème de la maladie sera à aborder (Lagarce découvre sa séropositivité en 1988), en comparant l'écriture dramatique de Lagarce par rapport à celles de Koltès et de Copi (ce dernier aborde de manière burlesque sa mort programmée dans *Une visite inopportune*, dont nous travaillerons des extraits en cours). Cela étant dit, Lagarce ne nomme pas le Sida dans *Juste la fin du monde* et n'a pas voulu qu'on réduise sa pièce à un témoignage autobiographique. D'une manière générale, si la part de vécu est indéniable chez Lagarce, elle est largement retravaillée par un processus fictionnel qui donne une importance capitale à la langue. Le dialogue chez Lagarce n'est jamais réaliste et ses personnages essaient d'exprimer ce qu'ils ressentent, sans blesser autrui et sans se trahir eux-mêmes. Parler est donc une aventure éthique chez Lagarce.

Conseils de lectures prioritaires pour le cours sur Lagarce :

- Les pièces de Lagarce ont été éditées en quatre tomes chez Les Solitaires intempestifs (*Théâtre complet*). S'il ne vous fallait en lire que deux : *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* et *Le Pays lointain* (à connaître, pour comparaison avec *Juste la fin du monde*). Elles figurent dans le tome IV du *Théâtre complet* (disponible au CIDRE).

- Lagarce a écrit un certain nombre d'essais, de réflexions, de textes critiques, sur lesquels je m'appuierai en cours. Parmi ces textes : *Du luxe et de l'impuissance : et autres textes*, Les Solitaires intempestifs, 2008 ; *Théâtre et pouvoir en Occident*, Les Solitaires intempestifs, 2000 (deux textes disponibles à la B.U.). Sur sa vision du théâtre : *Mes projets de mise en scène*, Les Solitaires intempestifs, 2014 (CIDRE).

- Sur la part du vécu que Lagarce peut exploiter dans son œuvre : je m'appuierai sur des extraits de son journal intime qu'il a conçu comme destiné un jour à la publication : *Journal 1977-1990* et *Journal 1990-1995* (éd. Les Solitaires intempestifs) (CIDRE).

- En cours, je vous donnerai à mesure des conseils de lectures d'articles et d'ouvrages critiques, que j'exploiterai au cours du semestre (vous n'aurez pas à tout lire, cela va de soi).

b. Formation hors-programme

Explication de texte et étude de documents iconographiques : préparation à l'épreuve 3 Mme Marie Blain-Pinel

De nombreux rapports de jury soulignent que rien ne s'improvise moins qu'une explication improvisée qui suppose de mobiliser d'une part la synthèse de vos connaissances (histoire littéraire, des idées, des arts, mais aussi analyse poétique, rhétorique, stylistique...), d'autre part une mise en forme maîtrisée de l'exercice oral qui prouve au jury non seulement que vous avez compris le texte, mais plus encore que vous saurez l'expliquer devant une classe.

La préparation de l'explication de texte intégrée dans l'épreuve professionnelle est l'occasion dès le début de l'année de mettre en œuvre de façon pratique et concrète l'expérience de sujet-lecteur, et la prise en compte de la singularité des textes. Un texte d'auteur échappe toujours à la règle. Et le plaisir littéraire se trouve là, dans l'attention subtile à la liberté créatrice.

L'entraînement réside à la fois dans une synthèse de vos compétences et une conversion : quitter vos pratiques étudiantes pour aller vers des pratiques enseignantes. L'enseignement abordera de façon complémentaire les techniques de contextualisation et de questionnement des textes et des documents iconographiques, en vue d'une validation commune dans laquelle l'ensemble des compétences sera évalué comme c'est le cas dans l'épreuve d'admission.

Comme pour l'écrit, une vision synoptique de l'histoire littéraire s'impose (voir les conseils ci-dessus).

On y ajoutera avec profit la consultation d'une série d'histoire générale de la France (BU, salle 21, cotes 844 sq.). Il est aussi très nourrissant de feuilleter régulièrement des ouvrages d'histoire de l'art pour s'imprégner visuellement du contexte culturel de la période que vous travaillez. (BU, entrée de la salle 10, généralités : cotes 709, puis déroulement chronologique). Cette fréquentation vous aidera à construire l'analyse du document iconographique joint au dossier.

Avoir constamment sous la main un dictionnaire des noms propres et communs (*Robert*), et recourir le plus souvent possible au *Dictionnaire des mythes littéraires*, *Dictionnaire de mythologie*, *Dictionnaire des symboles...* (BU, salle 11, cotes 801 sq).

Quelques ouvrages traitent de la méthodologie de l'explication de textes : BU, salle 11, cotes 808.

Outre les manuels Bordas, Colin, on notera parmi les ouvrages récents :

– Marie-Annick GERVAIS-ZANINGER, *L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles*, Hermann, 2006, écrit par un membre du jury, très proche de l'esprit du cours, très structuré ;

Pour comprendre la pratique actuelle de l'explication de texte,

Patrick Laudet, IGEN de lettres : en texte ou vidéo : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/l-explication-de-texte-litteraire-un-exercice-revivifier-patrick-laudet>

http://www.canal-tv/video/eduscol/lecture_analytique_qu_est_ce_qu_un_texte_pour_la_classe.45043

Anne Vibert, IGEN : Le sujet-lecteur https://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf

Le dictionnaire du littéraire, sous la direction de P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala, PUF, 2010.

Rappel : tous les dictionnaires, ouvrages de référence et « usuels » dont vous pouvez avoir besoin pour la préparation des concours se trouvent au **CIDRe** (bâtiment Censive, premier étage). Vous aurez des dictionnaires au concours, et l'on s'attend à ce que vous sachiez vous en servir.

B Langue

c. Langue française pour les lettres modernes : Mme Sibylle Orlandi et M. Christian Zonza

L'épreuve de langue à l'écrit est partagée en 4 parties et porte sur des textes du XVIe au XXe :

- une épreuve de sémantique historique sur 2 points
- une question de stylistique sur 4 points
- une question de morphosyntaxe sur 4 points
- une épreuve didactique sur 10 points

La question de sémantique historique constitue le volet diachronique de l'épreuve : il s'agit de mobiliser des connaissances en histoire du français pour retracer en langue le parcours des unités soumises à votre étude (ces unités pouvant être lexicales ou grammaticales) et analyser en discours l'emploi de ces unités.

Exemple 1 :

Vous étudierez les mots *labourer* (texte A, ligne 2), *travail* (texte A, ligne 5) et *laborieuse* (texte B, ligne 3) en vous intéressant à leur origine, leur évolution et leurs relations sémantiques.

Exemple 2 :

Étudiez l'origine, la formation et l'évolution sémantique des démonstratifs à partir des occurrences suivantes : *ce* (texte A), *ces* (A), *ceste* (A) et *cest* (B). Poursuivez l'étude jusqu'au français moderne.

Vous pouvez revoir les bases de lexicologie en vous appuyant sur le manuel suivant :

Lehmann, Alise et Marin-Berthet, Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003.

La question de morphosyntaxe porte sur deux textes du corpus.

Exemple 1

Étudiez les propositions relatives de « Pour parler » (l. 1) à « à la petite guerre » (l. 10) dans le texte A, et dans l'ensemble du texte B.

Exemple 2 :

Étudiez les adjectifs qualificatifs dans le texte A en entier et dans les deux quatrains du texte B.

La grammaire qui servira de référence majeure cette année sera une nouvelle grammaire qui vient de paraître et qui est à mon avis celle qui allie précision des connaissances et accessibilité de ces connaissances : il s'agit du *Grévisse de l'étudiant* par Cécile Narjoux aux éditions De Boeck. Elle est composée de fiches avec différents niveaux de lecture.

Prenez-la comme grammaire de base et complétez ponctuellement avec d'autres grammaires que nous n'avez pas besoin d'acheter mais que vous pouvez consulter ponctuellement :

- *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul (PUF). (c'est une grammaire complexe pour des étudiants qui ont déjà de bonnes bases)
- *Grammaire du français* de Wagner et Pinchon (grammaire descriptive très utile pour ceux qui ont besoin de se remettre en tête les pronoms, les déterminants...)
- *Le Code du français courant* d'Henri Bonnard (même chose que la précédente)
- *Grammaire pour tous* Bescherelle par Nicolas Laurent et Bénédicte Delaunay.
- Denis Sancier-Château, *Grammaire du français*, Le livre de poche, 1994 (ordre alphabétique commode)

Nous vous conseillons de lire les rapports de jury du CAPES disponibles sur le net et de souligner tous les mots techniques que vous ne comprenez pas, de les mettre dans un carnet afin de maîtriser la langue de la grammaire et de la stylistique.

Voici quelques autres références pour traiter la question de stylistique, de lexicologie et d'orthographe.

Question de stylistique :

La partie stylistique met en avant la capacité à étudier un texte littéraire à partir d'une question centrée sur un ou plusieurs faits linguistiques.

Exemple 1 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A en vous intéressant aux procédés de la comparaison et de l'approximation dans l'art du portrait.

Exemple 2 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A, en vous intéressant à la construction d'un type comique à travers les marques de la subjectivité.

L'étude stylistique consiste avant tout en une lecture attentive aux déterminations formelles du texte : elle mobilise des analyses portant sur le genre et le type du texte, le lexique, la construction syntaxique des phrases, la ponctuation, la métrique, la structuration spatiale, les registres, l'énonciation et le point de vue, la construction de la référence et la progression textuelle, les figures macro et microstructurales, le rythme, etc. Le cours vise à fournir les outils permettant de construire un commentaire organisé qui puisse rendre compte avec précision et rigueur des faits de langue qui caractérisent le passage. L'enjeu est d'aiguiser son regard, d'apprendre à porter son attention sur les singularités d'un texte, de manière à pouvoir dégager un projet esthétique tout en l'inscrivant dans un contexte historique et linguistique.

La stylistique est donc avant tout affaire de lecture. Et le commentaire stylistique résulte d'un parcours, scandé par des étapes : repérer des faits de langage jugés significatifs, savoir les nommer et les décrire, pouvoir les réunir en faisceaux, proposer une interprétation nourrie de ces analyses. Au fil des séances, les investigations guidées vous aideront à vous approprier ce parcours.

Le commentaire stylistique comprend une introduction, un développement avec un plan apparent et une brève conclusion.

Vous pouvez d'ores et déjà vous familiariser avec les principales notions en consultant *l'Introduction à la stylistique* de Brigitte Buffard-Moret ou, plus spécifiques, la *Stylistique de la prose* d'Anne Herschberg-Pierrot et la *Stylistique de la poésie* de Jacques Dürrenmatt.

Epreuve de didactique : Mme Martine Dordain

Cette épreuve notée sur 10 points invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Elle se compose de deux volets : l'un dit « approche de la séquence », l'autre « proposition didactique ».

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Lien vers la terminologie grammaticale 2020 :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

b. Langues et culture de l'Antiquité et grammaire française pour les lettres classiques

Langue grecque. M. Pierre Belenfant

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiants.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950

J. ALLARD, *Grammaire grecque*, Hachette, 1972

J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961

Langue latine, M. Frédéric Le Blay

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant en fin d'année de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs de langue latine (prose/poésie). La formation repose sur des versions à réaliser en temps libre (une par quinzaine), avec corrigé détaillé pendant le cours, et des séances de travail collectif ciblant des points précis de la grammaire et syntaxe latines (extraits choisis d'auteurs traduits et commentés). Le niveau acquis permettra à l'étudiant de mener à bien son travail de recherche en privilégiant un contact direct avec les textes d'auteur. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de passer l'épreuve de version latine de l'écrit du Capes de Lettres Classiques dans les meilleures conditions.

La pratique régulière de l'entraînement à la traduction (« petit latin ») est fortement conseillée.

Littérature et civilisation grecques, Mme Géraldine Hertz

Ce cours vise à renforcer votre connaissance de la civilisation du monde grec antique, qui vous sera utile pour mieux comprendre les références culturelles des textes grecs que vous avez à traduire (cf. l'épreuve écrite 2 du CAPES) ou à analyser (cf. épreuve orale 1, dite de la « leçon »). Pour avoir tout d'abord une vue d'ensemble du monde grec à l'époque classique dans ses différentes dimensions, vous aurez à faire un travail de lecture personnel dans l'ouvrage de référence du cours : *Le monde grec antique* de M.-C. Amouretti et F. Ruzé (Hachette, 1990). Ensuite, vous étudierez plus en profondeur un aspect particulier de la civilisation grecque en effectuant, seul(e) ou en binôme, un travail de recherche sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets allant de l'histoire sociale (par ex. « être une femme à Athènes à l'époque classique ») ou religieuse (« la religion civique et ses pratiques », « l'au-delà chez les Grecs ») à des sujets plus politiques portant, par exemple, sur les systèmes respectifs de Sparte et d'Athènes, la question de l'impérialisme, les grandes hégémonies de l'époque classique (Athènes, Sparte, Thèbes, Macédoine). Vous présenterez lors d'une séance aux autres étudiant(e)s les résultats de votre travail en basant votre présentation orale sur un dossier comprenant les sources grecques exploitées et une bibliographie raisonnée.

Ce cours préparera également à l'explication d'un texte littéraire grec en vue de l'épreuve orale 1.

Littérature et civilisations latines, M. Bernard Mineo

Fin de la République et Haut-Empire :

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

P. Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Petit, *Le Haut Empire* (27 av. J.-C.-161 apr.), Paris, 1972.

Constituants et formes de l'énoncé, Mme Sophie Van Laer

L'objectif de cet enseignement est de préparer à l'épreuve de grammaire française des concours d'enseignement (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques)

La préparation de cette épreuve suppose de maîtriser les principales catégories de la grammaire (classes de mots, constituants de la phrase, fonctions syntaxiques, formes et constructions verbales, énonciation et organisation communicationnelle, ...) et les principes de l'analyse. Mais, parce que la question porte sur un texte, elle demande aussi de savoir traiter une notion grammaticale à partir d'occurrences, en donnant une définition de la notion et en établissant un plan et une problématique.

C'est cette réflexion sur la délimitation et les frontières des catégories qui permet de rendre compte de certaines occurrences complexes en ce qu'elles se prêtent mal à une analyse univoque. Elle permet également une réflexion sur la transmission des savoirs grammaticaux, réflexion qui peut être étendue à la grammaire des langues anciennes, avec une approche plus linguistique et une terminologie plus proche de celle en vigueur pour le français.

Chaque séance sera consacrée à l'étude d'une notion à partir d'un texte. Pour préparer la séance, une fiche récapitulative de grammaire et l'extrait d'un document pédagogique seront auparavant mis à la disposition des étudiants.

Indications bibliographiques :

• Grammaires du français

- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (grammaire française de référence pour le CAPES)
- Narjoux C., 2018, *Le Grevisse de l'étudiant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur.
- Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

• Pour une approche de la langue grecque et de la langue latine adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.
- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000. (pour une approche synthétique du latin)
- Lavency M., *Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris, Duculot, 1985. (ouvrage plus systématique)

C. LANGUE VIVANTE 1^{er} semestre

Anglais : Mme Claire Paris : 12h

En adéquation avec le programme nous travaillerons le conte, ses réécritures, ses illustrations et adaptations. Nous essaierons de définir ce qui fait sa spécificité au travers d'exemples précis.

La participation active au cours fera partie de la validation.

Vous trouverez sur Madoc une bibliographie, des documents textes et iconographiques ainsi que des vidéos de spécialistes du conte.

Espagnol : M. Christian Hounnoui : 3h

Les étudiants travailleront autour des questions d'interculturalité. Après choisi un axe d'étude en accord avec l'enseignant, ils devront rédiger un travail de 8 à 10 pages. Le document devra s'articuler autour de leur réflexion personnelle qu'ils mettront en perspective avec les théories ou travaux déjà menés sur la question.

7. SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS ET VALIDATION

MEEF 1 - SEMESTRE 1 :

UE 12 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S1	<p>EC 121 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</p> <p>Auteurs : 2h x 8 semaines par œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baudelaire – Mme Labbé - Lagarce – Mme Ligier-Degauque <p>Oral : 18h = 2h x 9 semaines</p> <p>Préparation hors programme : lecture, problématisation et contexte – Mme Pinel</p>
S1	<p>EC 122 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes</p> <p>2h x 10 semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphosyntaxe M. Zonza 20 h - Sémantique et stylistique Mme Orlandi 20 h <p>EC 122 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – lettres classiques</p> <p>L'EC 122 lettres classiques comporte 5 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque – M. Belenfant : 9h (9 séances d'1 h) - Langue latine – M. Le Blay : 9h (9 séances d'1 h + 1h de préparation) - Littérature et civilisation grecques – Mme Hertz : 9h (9 séances d'1 h) - Littérature et civilisation latines – M. Mineo : 9h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé Mme Van Laer : 6h (6 séances d'1h + 30 min. de prépa)
S1	<p>EC 13 – L'enseignant praticien réflexif : Langue vivante 15h</p> <p>Anglais : 12h 1.5 x 8 semaines Mme Paris</p> <p>- Espagnol : 3h M. Hounnoui</p>

EVALUATION S1

Validation	MCC 100 % CC	Détail
EC 121	Ecrit et / ou oral	3 notes obligatoires – 1 par enseignant – au moins une dissert Moyenne des 2 meilleures
EC 122 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Morphosyntaxe Sémantique et stylistique
EC 122 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	langue grecque: 2 langue latine : 2 littérature et civilisation grecques : 1 littérature et civilisation latines : 1 constituants et formes de l'énoncé : 1
EC 13 : LV	Ecrit et/ou oral	

MEEF 1 - SEMESTRE 2 :

UE 22 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S2	<p>EC 221 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</p> <p>Auteurs d'écrit : 2h x 8 semaines par œuvre - Léry – Mme Millon-Hazo - Marivaux - Mme Ligier-Degauque</p> <p>Oral : 23 h = 2h x 7 semaines + 3 x 3h Préparation hors programme : lecture, problématisation et contexte – Mme Pinel</p>
S2	<p>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes</p> <p>- Morphosyntaxe - M. Zonza 15 h (1.5h x 10 semaines) - Sémantique et stylistique - Mme Orlandi 20 h (2 h x 10 semaines)</p> <p>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – lettres classiques L'EC 222 lettres classiques comporte 5 cours :</p> <p>- Langue grecque – M. Belenfant : 9h (9 séances d'1 h) - Langue latine – M. Le Blay : 9 h (9 séances d'1 h + 1h de préparation) - Littérature et civilisation grecques – Mme Hertz : 9h (9 séances d'1 h) - Littérature et civilisation latines – M. Mineo : 9h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé Mme Van Laer : 6h (6 séances d'1h + 30 min. de prépa)</p>

ÉVALUATION S2

Validation	MCC 100 % CC	Détail
EC 221	Ecrit et / ou oral	Sur programme – meilleure note 1 Hors programme – meilleure note 1 Concours blanc pondéré 1
EC 222 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Concours blanc : 1 Morphosyntaxe : 1 Sémantique et stylistique : 1
EC 222 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	Coefficient des cours : Langue grecque: 2 Langue latine : 2 Littérature et civilisation grecques : 1 Littérature et civilisation latines : 1 Constituants et formes de l'énoncé : 1

MEEF 2 - SEMESTRE 3 :

UE 32 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S3	<p>EC 321 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture = 36 h</p> <p>Auteurs : 2 h x 8 semaines par œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Léry – Mme Millon-Hazo - Lagarce – Mme Ligier-Degauque <p>Compte rendu concours blanc : 4 h</p>
S3	<p>EC 322 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue = 25 h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphosyntaxe - M. Zonza 12 h - Sémantique et Stylistique - Mme Orlandi 12 h <p>Compte-rendu Concours blanc : 1 h</p> <p>- EC 322 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – Lettres classiques L'EC 322 lettres classiques comporte 4 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Langue grecque – M. Belenfant : 9h (9 séances d'1 h) - - Langue latine – M. Le Blay : 9h (9 séances d'1h + 1h de préparation) - - Les savoirs du mythe – Mme Boijoux : 12h (12 séances d'1 h) - - Constituants et formes de l'énoncé – Mme Van Laer : 2h (2 séances d'1h + 30 min. de préparation)

ÉVALUATION S3

Validation	MCC 100 % CC	Détail
EC 321	Ecrit et / ou oral	Meilleure note sur 2 auteurs obligatoire 1 Concours blanc 1
EC 322 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Concours blanc : 1 Morphosyntaxe : 1 Sémantique et stylistique : 1
EC 322 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	Coefficient des cours : Langue grecque: 2 Langue latine : 2 Littérature et civilisation grecques : 1 Littérature et civilisation latines : 1 Constituants et formes de l'énoncé : 1

UN

U

Département Lettres Modernes
UFR Lettre et Langages
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>